



Les métiers de la loi



Fiches pratiques



éducaloi

Adjoint ou adjointe juridique



Niveau de scolarité: secondaire.

Prérequis: attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en secrétariat juridique.

Qualités recherchées: discrétion, maîtrise de la langue, sens de l'organisation.

Salaire: le salaire moyen à la sortie de l'école se situe entre 30 000 \$ et 35 000 \$ par année environ. Dans un grand cabinet juridique, un adjoint ou une adjointe avec de l'expérience pourra toucher plus de 60 000 \$ par année.

Description: Son rôle est d'assister un juriste ou une juriste dans ses tâches administratives. Il ou elle l'aide à gérer ses dossiers et sa pratique professionnelle. Concrètement, l'adjoint ou l'adjointe juridique peut mettre en page des documents juridiques, échanger avec les clients ou le tribunal, faire des suivis dans les dossiers ou gérer le paiement des factures.

Agent ou agente de probation



Niveau de scolarité : université.

Prérequis : baccalauréat dans une discipline liée au métier (par exemple, criminologie, psychologie, psychoéducation, travail social ou sexologie). La personne doit aussi passer un concours de recrutement et, une fois qu'un poste lui est offert, suivre une formation offerte par son employeur.

Qualités recherchées : fermeté, ouverture d'esprit, capacité à entrer en relation.

Salaire : le taux horaire est d'environ 40\$ de l'heure.

Description : Son rôle est d'encadrer et d'appuyer les personnes en probation. Une personne est en probation lorsque, à la suite d'une peine d'emprisonnement, elle doit se conformer à certaines conditions.

Concrètement, l'agent ou l'agente de probation établit un plan d'intervention pour aider la personne à se responsabiliser. Son rôle est aussi de veiller à ce que la personne respecte ses conditions de libération ou de probation et de rédiger des rapports d'évaluation.

Agent ou agente des services correctionnels



Niveau de scolarité : secondaire ou cégep.

Prérequis pour travailler pour le gouvernement provincial :

diplôme d'études secondaires et deux années d'études dans un domaine pertinent (travail social, techniques policières, intervention en délinquance, etc.).

Prérequis pour travailler au gouvernement fédéral : diplôme d'études secondaires, certificat de secourisme et de réanimation cardio-respiratoire, ainsi qu'un permis de conduire de classe 4A (véhicule d'urgence).

Qualités recherchées : capacité à entrer en relation, fermeté, maîtrise de ses émotions.

Salaire : environ 30 \$ de l'heure.

Description : Son rôle principal est de maintenir l'ordre dans le lieu de détention. Pour ce faire, il ou elle intervient verbalement ou physiquement lorsque la situation le demande. L'agent ou l'agente de services correctionnels a d'autres tâches connexes. Par exemple, l'agent ou l'agente accompagne des personnes détenues à l'hôpital ou à la cour et participe aux plans d'intervention pour favoriser leur réinsertion sociale.

Avocat ou avocate



Niveau de scolarité : université.

Prérequis : baccalauréat en droit. Être membre du Barreau du Québec : réussir la formation de l'École du Barreau du Québec et faire un stage de six mois.

Qualités recherchées : bonne communication, pouvoir de persuasion, rigueur et écoute.

Salaire : le salaire médian est entre 80 000\$ et 90 000\$ par année.

Description : Son rôle principal est de représenter des personnes, des entreprises ou des organismes. Son mandat est de les conseiller, de les aider à comprendre leurs droits et leurs obligations, ainsi que de répondre à leurs questions juridiques.

Au quotidien, ses tâches sont principalement de rédiger des documents juridiques (contrats, procédures, etc.) et de représenter des personnes, que ce soit dans le cadre d'un procès, d'une médiation ou d'une négociation.

Constable spécial ou constable spéciale



Niveau de scolarité : cégep.

Prérequis : DEC en techniques policières et formation à l'École nationale de police.

Qualités recherchées : bon sens de l'observation, rigueur et bonne forme physique.

Salaire : environ entre 43 000 \$ et 60 000 \$ annuellement.

Description : Le constable spécial maintient la paix, l'ordre et la sécurité dans les palais de justice et les édifices gouvernementaux. Pour ce faire, il ou elle peut notamment confisquer des objets dangereux, arrêter ou expulser des gens. Le constable participe également à des activités de prévention, de surveillance, de garde et d'enquête.

Il est premier répondant et peut soigner les personnes en difficulté.

Député ou députée



Niveau de scolarité : aucun.

Prérequis : avoir 18 ans ou plus au moment des élections. Avoir la citoyenneté canadienne. Pour être député provincial, habiter au Québec depuis au moins six mois. Si la personne répond à ces critères, elle peut normalement se présenter aux élections. Si elle est élue, elle sera députée.

Qualités recherchées : écoute, rigueur, bonne collaboration.

Salaire : environ 132 000\$ annuellement au provincial, et environ 186 000\$ annuellement au fédéral.

Description : Son rôle est de représenter les citoyens et citoyennes de sa circonscription. En leur nom, il ou elle étudie des projets de loi avant de voter pour ou contre des projets de loi.

Son mandat ne se limite pas à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes. Le député ou la députée va aussi à la rencontre des personnes de sa circonscription pour écouter leurs demandes et s'assurer que les services nécessaires (emplois, éducation, programmes publics, etc.) leur sont accessibles.



Greffier-audencier ou greffière- audiencière



Niveau de scolarité : cégep.

Prérequis : aucune formation spécifique n'est nécessaire. Toutefois, les employeurs exigent souvent que les candidats aient un diplôme en techniques juridiques ou trois années d'expérience en secrétariat juridique.

Qualités recherchées : bonne communication, courtoisie, souci du détail.

Salaire : entre 35 000 \$ et 42 000 \$ environ.

Description : Son rôle est de s'assurer du bon déroulement des procès.

Ses tâches sont de préparer le dossier de cour, de s'assurer de la présence des avocats, des avocates et des témoins et d'assermenter les témoins. Il ou elle note également tout ce qui se passe durant le procès. C'est ce qu'on appelle rédiger le procès-verbal.

Huissier ou huissière de justice



Niveau de scolarité : cégep ou université.

Prérequis : détenir un DEC en techniques juridiques ou un diplôme de premier cycle universitaire en droit, suivre une formation professionnelle offerte par la Chambre des huissiers de justice du Québec et obtenir un permis délivré par cette chambre.

Qualités recherchées : diplomatie, fermeté, respect des règles.

Salaire : environ 100\$ de l'heure lors de l'accomplissement d'une tâche. L'huissier ou l'huissière ne travaille généralement pas à temps plein et son emploi demande de se déplacer régulièrement et d'attendre.

Description : L'huissier ou l'huissière de justice est en quelque sorte le prolongement du tribunal à l'extérieur de celui-ci.

Certaines situations juridiques demandent la remise de documents, et c'est le rôle de l'huissier ou de l'huissière de justice de s'en charger. Lorsqu'un jugement est rendu et qu'une action est requise, son mandat peut être d'expulser une personne qui ne paie plus son loyer, de récupérer une somme d'argent, etc.

Huissier-audiencier ou huissière- audiencière



Niveau de scolarité : secondaire.

Prérequis : 3^e secondaire. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience de travail.

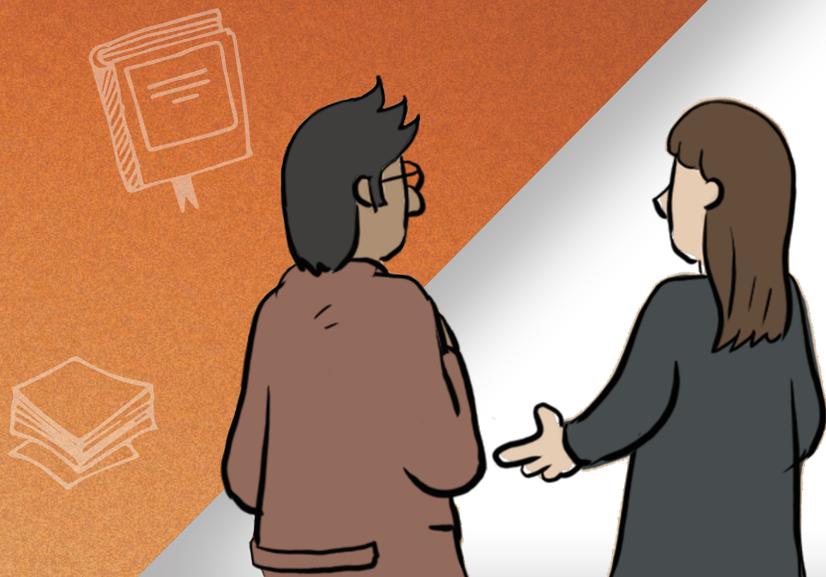
Qualités recherchées : capacité d'adaptation, courtoisie, respect des règles.

Salaire : entre 20\$ et 30\$ de l'heure environ. Comme c'est un travail sur appel et occasionnel, le nombre d'heures varie.

Description : Son rôle est de s'assurer du bon déroulement de l'audience et du respect des règles de conduite dans la salle.

Avant le début de l'audience, il ou elle prépare la salle d'audience. Au cours du procès, ses tâches sont d'accueillir les témoins, d'accompagner le juge, et de l'aider pour certaines tâches administratives (par exemple, faire des photocopies).

Interprète judiciaire



Niveau de scolarité : cégep ou université.

Prérequis : parler couramment deux langues.

Qualités recherchées : bonne communication, concentration, rigueur.

Salaire : salaire horaire qui peut varier entre 25\$ et 45\$ environ, selon l'expérience et la formation de l'interprète.

Description : Le rôle de l'interprète judiciaire est de s'assurer que les personnes participant à un procès puissent se comprendre entre elles, et ce, même si elles ne parlent pas la même langue.

Concrètement, l'interprète écoute ce qu'une personne dit à la Cour dans une langue avant de l'exprimer dans une autre langue. Au cours du procès, il est aussi possible que l'interprète ait à traduire à haute voix des documents écrits.

Juge



Niveau de scolarité : université.

Prérequis : avoir pratiqué dix ans comme avocat ou avocate.

Qualités recherchées : capacité d'analyse, écoute, excellente capacité de rédaction, impartialité.

Salaire : entre 200 000 \$ et 350 000 \$ annuellement.

Description : Son rôle est de diriger le procès, du début à la fin.

En plus de s'assurer du respect des règles, le ou la juge écoute les témoignages, les expertises et les argumentations. Après avoir analysé les informations présentées au procès, il ou elle prend une décision et explique les raisons qui la motivent.

Médiateur accrédité ou médiatrice accréditée



Niveau de scolarité : université.

Prérequis : le médiateur accrédité doit avoir reçu une formation reconnue par le ministère de la Justice.

Qualités recherchées : bonne communication, écoute, impartialité.

Salaires : tout dépendant du type de médiation offerte et du tarif prévu. Par exemple, un médiateur accrédité aux petites créances gagne 155\$ par séance de médiation conduisant à un règlement des différends, tandis qu'un médiateur familial accrédité sera payé 110\$ par heure de médiation donnée.

Description : Son rôle est d'aider les personnes à trouver une solution à leur conflit. Pour ce faire, le médiateur ou la médiatrice ne tranche pas le conflit, mais facilite la communication et la coopération entre les personnes. Ses interventions favorisent une meilleure écoute pour que chaque personne entende le point de vue de l'autre. Le médiateur ou la médiatrice peut aussi proposer des pistes de solutions pour aider les personnes à régler leur conflit.

Notaire



Niveau de scolarité : université.

Prérequis : être membre de la Chambre des notaires, soit avoir une maîtrise en droit notarial et une formation professionnelle de la Chambre des notaires.

Qualités recherchées : bonne communication, capacité d'analyse, écoute, impartialité.

Salaire : entre environ 55 000 \$ et 110 000 \$ annuellement.

Description : Son rôle n'est pas de prendre position dans les conflits, mais d'agir en prévention pour les éviter.

Il ou elle assure la sécurité juridique et financière des transactions (ventes de maisons, remboursements de prêts hypothécaires, etc.) en rédigeant des documents, après avoir fait des recherches et des vérifications juridiques.

Lorsqu'une personne souhaite faire une demande à la Cour et que personne ne s'oppose à cette demande, un ou une notaire peut la représenter. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il faut demander au tribunal de prendre des mesures d'urgence pour protéger une personne vulnérable.

Policier ou policière



Niveau de scolarité : cégep.

Prérequis : DEC en techniques policières et formation à l'École nationale de police.

Qualités recherchées : bonne communication, fermeté, maîtrise de ses émotions et capacité d'analyse.

Salaire : le salaire peut varier en fonction du service policier pour lequel il ou elle travaille. Par exemple, un policier ou une policière de la Sûreté du Québec gagne environ 48 000 \$ à l'embauche, plus de 84 000 \$ après cinq ans.

Description : Le policier ou la policière veille au respect des lois.

Pour ce faire, il ou elle patrouille, répond à des appels d'urgence, donne des contraventions et arrête des suspects. Son travail implique aussi des tâches administratives, notamment la rédaction de rapports. Lors de l'accomplissement de ces tâches, le policier ou la policière doit respecter les droits des personnes, notamment les droits de celles qui sont arrêtées.

Sténographe officiel ou officielle



Niveau de scolarité : cégep.

Prérequis : attestation d'études collégiales en sténographie judiciaire.

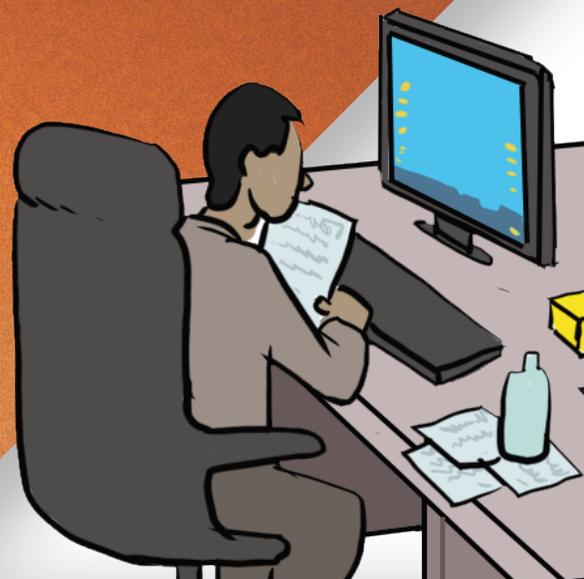
Qualités recherchées : concentration, rigueur, parfaite maîtrise du français.

Salaires : la loi fixe le montant qu'un sténographe peut facturer. Il a droit à 85,25 \$ de l'heure pour prendre des témoignages et de 3,80 \$ à 10,40 \$ par page, en fonction du témoin et du délai qu'on lui donne pour retranscrire ses notes.

Description : Son rôle est de noter tout ce qui se dit dans la salle de cour ou lorsqu'un témoin est interrogé hors cour avant un procès par un avocat ou une avocate. Il ou elle doit transcrire les témoignages avec la plus grande exactitude possible. Il ou elle doit donc être en mesure de prendre des notes à la vitesse de la parole.

De plus, le ou la sténographe peut même intervenir si les règles ne sont pas respectées pendant les interrogatoires avant un procès.

Traducteur ou traductrice juridique



Niveau de scolarité : université.

Prérequis : formation en droit ou en traduction.

Qualités recherchées : bonne communication écrite, capacité d'analyse, rigueur.

Salaire : dans le domaine de la traduction, le prix des services est généralement calculé « au mot », c'est-à-dire que le traducteur ou la traductrice demande un montant en fonction du nombre de mots à traduire. Le prix payé pour la traduction juridique est plus élevé que pour la traduction générale.

Le salaire médian est d'environ 50 000 \$ par année.

Description : Son rôle est de traduire fidèlement à l'écrit des textes d'une langue vers une autre langue tout en conservant leur sens juridique.

Pour ce faire, il ou elle analyse des textes en profondeur pour en comprendre le sens. Pour traduire les termes techniques adéquatement, le traducteur ou la traductrice fait des recherches terminologiques et juridiques et utilise des outils linguistiques.

Travailleur social ou travailleuse sociale



Niveau de scolarité : université.

Prérequis : baccalauréat ou maîtrise en travail social ou en service social et être membre de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ).

Qualités recherchées : bonne communication, capacité d'analyse, capacité à entrer en relation.

Salaire : 40 000 \$ à 60 000 \$ par année.

Description : Son rôle est de rencontrer des personnes qui vivent des difficultés pour évaluer leur situation ou pour définir les services dont elles ont besoin. Une fois que les besoins d'une personne sont identifiés, son mandat est de collaborer avec cette dernière pour construire un programme d'aide.

Il ou elle peut aussi procéder à des évaluations pour la Cour. Par exemple, si le tribunal souhaite mieux comprendre la situation d'un ou d'une enfant pour prendre une décision éclairée, le travailleur social ou la travailleuse sociale peut rencontrer l'enfant et faire part de ses conclusions à la Cour.

Technicien ou technicienne juridique



Niveau de scolarité : cégep.

Prérequis : généralement, un DEC en techniques juridiques.

Qualités recherchées : bonne communication, capacité d'analyse, souci du détail.

Salaires : en début de carrière, environ 30 000 \$ par année.

Les personnes plus expérimentées qui travaillent dans de grands cabinets d'avocats peuvent gagner jusqu'à 90 000 \$ par année.

Description : Son mandat est d'assister l'avocat ou l'avocate dans ses tâches.

Par exemple, le technicien ou la technicienne juridique peut rédiger des brouillons de documents juridiques ou faire des recherches sur des lois, des jugements ou des registres. En petit cabinet, il est aussi possible qu'il ou elle accomplisse des tâches de secrétariat juridique (répondre au téléphone, gérer le calendrier, etc.).